



Formulaire

Bourse pour étudiants en situation de handicap

Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Important

Veillez lire ce formulaire avec attention : il contient des informations pertinentes. Nous vous conseillons de consulter le document « Comment remplir un formulaire d'aide financière en ligne » que vous trouverez sur notre site internet : <http://www.ageuqtr.org>, dans la section *Documents*, puis *Formulaires*.

Vous devez remplir le formulaire en ligne et nous le faire parvenir à age.uqtr@uqtr.ca. Les formulaires complétés à la main seront refusés. Vous recevrez un accusé réception dans les 48 heures ouvrables : si vous ne recevez pas cet accusé de réception, considérez que nous n'avons pas reçu votre demande.

Étape 1 : Vérifiez si vous êtes admissible à recevoir une bourse

Une bourse pour étudiants en situation de handicap est une somme d'argent remise à une étudiante ou un étudiant vivant avec une situation de handicap. Elle a pour but de valoriser la persévérance scolaire et combler les besoins qui interfèrent avec le handicap.

Le candidat doit :

- Être étudiant de l'UQTR (1^{er}, 2^e ou 3^e cycle) et membre de l'AGE UQTR;
- Être atteint d'une incapacité permanente dument diagnostiquée et documentée.

Les personnes suivantes ne sont pas admissibles :

- Les membres du conseil de sélection des bourses;
- Les membres du conseil exécutif de l'AGE UQTR.

Les candidats seront évalués à partir des critères suivants :

- Posséder l'attestation officielle des Services aux étudiants (SAE);
- Ne pas bénéficier de l'aide financière du programme d'allocation pour besoins particuliers du Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport;
- Avoir complété au moins deux sessions universitaires;
- Ne pas avoir bénéficié de cette bourse auparavant.

Étape 2 : Identifiez-vous

Remplissez les cases suivantes en ligne. Les formulaires complétés à la main seront refusés.

Nom	
Prénom	

Ville	
Code postal	
Numéro de téléphone	
Programme d'études	
Code permanent	
Courriel	@uqtr.ca
Chèque émis à l'ordre de...	
Régime d'études	Session : Automne Hiver Temps complet <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Temps partiel <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Étape 3 : Joignez à votre demande les documents requis

Avec ce formulaire, vous devrez fournir les documents suivants :

1. Un ou des documents attestant la situation de handicap (celle des Services aux étudiants par exemple) ;
2. Une preuve d'inscription à l'UQTR;
3. Une copie de votre relevé de notes le plus récent;
4. Une lettre d'explication décrivant en quoi votre handicap interfère dans vos études ainsi que l'impact financier qu'aurait l'obtention de la bourse.

Étape 4 : Lisez et prenez note des règles de participation

Les demandes seront traitées de façon confidentielle et seront détruites un an après la remise des bourses. Le comité communiquera seulement avec les personnes dont la candidature aura été retenue. Les gens dont la candidature sera retenue autorisent l'AGE UQTR à publier leur nom et leur photographie. Le comité se réserve le droit de ne pas retenir une mise en candidature.

Pour obtenir l'assistance financière, vous devez faire parvenir à l'AGE UQTR les documents cités, et ce, au plus tard le **1^{er} mars** pour l'année scolaire en cours. Les demandes incomplètes ou en retard seront refusées automatiquement.

→ Vous devez remplir le formulaire en ligne et nous le faire parvenir à age.uqtr@uqtr.ca. Les formulaires complétés à la main seront refusés. Vous recevrez un accusé réception dans les 48 heures ouvrables.

Étape 5 : Signez le formulaire

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du présent document et affirme que les renseignements qui y sont contenus sont véridiques. J'autorise le comité de sélection à en faire la vérification.

De plus, je m'engage à être présent lors de la remise des bourses.

Date

Signature du candidat (courriel)

Étape 6 : Envoyez le formulaire

Vous devez remplir le formulaire en ligne et nous le faire parvenir à : age.uqtr@uqtr.ca

Vous recevrez un accusé réception dans les 48 heures ouvrables. Si vous ne recevez pas cet accusé de réception, considérez que nous n'avons pas reçu votre demande et contactez-nous.

Cochez les documents que vous remettez avec le présent formulaire :

- Un ou des documents attestant la situation de handicap;
- Une preuve d'inscription à l'UQTR;
- Une copie de votre relevé de notes le plus récent;
- Une lettre d'explication décrivant en quoi votre handicap interfère dans vos études ainsi que l'impact financier qu'aurait l'obtention de la bourse.

Réservé à l'AGE UQTR

Date de réception	
Somme allouée	

Signature du responsable : _____

Numéro de chèque	Solde	Date
	\$	

Vous avez des questions?

Contactez la vice-présidence aux affaires socioculturelles de l'AGE UQTR aux coordonnées suivantes :

Bureau 1033, pavillon de la vie étudiante

Téléphone : 819 376-5067, poste 2697

Courriel: vpocio.age@uqtr.ca